

2015-2016

Ecole Élémentaire
La Fontaine Wissous

Directeur : Lionel Meunier

Conseil d'école

Vendredi 11 mars 2015

Noms	Signatures	Noms	Signatures
M. Meunier (dir - cm1)		M. Bodet (IEN)	
M. Bergère (CP)			
Mme Mulot (CP)		M. Durand (Elu)	
M. Dewitte (CP-CE1)			
Mme Le Blanc (CE1)			
M. Frot (CP-CM2)		M. Leghali (APEEF)	
Mme Sicard (CE2)		Mme Valter (APEEF)	
Mme Lachot (CE2)		M. Marolle (APEEF)	
Mme Revol (CM1)		Mme Renou (APEEF)	
Mme Gimenez (CM1)		Mme Jourdain (FCPE)	
Mme Revol (CM1)		Mme Guérin (FCPE)	
M. Bertel (CM2)		Mme Schultz (FCPE)	
Mme Guidoux (CM2)		Mme Douss (FCPE)	
Mme Joncheray (CE2 et CM1)		Mme Renaudin (FCPE)	
M. Parcollet (UPE2A)		Mme Desjonquères (PEEP)	
Mme Barré (Rased)		Mme Msaddak (PEEP)	
		Mme Dossmann (UPEIW)	
		Mme Pot (UPEIW)	

Le deuxième conseil d'école est ouvert à 18 h10

Point sur les effectifs

Au 11 mars 2016, le nombre d'élèves inscrits à l'école était de 319 élèves.

Pour la rentrée 2016, une décision d'ouverture conditionnelle a été prononcée, ce qui signifie un comptage éventuel des effectifs le jour de la rentrée.

Vie de l'école et projets de classe

Encadrement et équipe pédagogique

M. David Bodet est le nouvel Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription d'Athis-Mons, Paray-Vieille-Poste et Wissous.

Fin novembre 2015 , M. Mickaël Frot qui a pris en charge la classe de CP-CM2.

Début janvier 2016, Mme Laure Guyondet a pris en charge le poste d'aide administrative auprès du directeur, elle occupe ce poste à mi-temps, les lundis et mardis et un mercredi sur 2

les liaisons inter-degrés : Il s'agit des mises en commun pour collaborer avec l'école maternelle pour la liaison GS-CP et avec le collège pour la liaison CM2-6^{ème}.

Pour la relation avec le collège, les enseignants de CM ont participé à un conseil école-collège permettant un premier contact avec les enseignants du secondaire pour faire une lecture commune et une première approche des nouveaux programmes de cycle 3 qui seront en place à la rentrée de septembre. En effet, la réforme des programmes est corrélée à celle des cycles : à partir de septembre 2016, le cycle de consolidation des apprentissages concernera les classes de CM1-CM2 et 6^{ème}, et définit des attendus de fin de cycle en 6^{ème}.

L'enseignement de l'allemand : Après quelques hésitations, les collèges de secteur nous ont assuré qu'il y aurait un maintien des classes bi-langues l'an prochain. Seuls pourront être inscrits dans ces classes, les élèves qui auront suivi une initiation à l'allemand au cours de l'année 2015-2016. Une enseignante d'allemand intervient donc dans notre école à partir du 10 mars, le jeudi de 8 :30 à 9 :20 auprès de 11 élèves deCM2.

Enquête sur les ELCO : L'Enseignement des Langues et Cultures d'Origine est un partenariat entre l'Education Nationale et l'ambassade du pays dont la langue est enseignée, la commune met à disposition les locaux scolaires. Tous les ans une enquête est faite auprès des élèves du CP au CM1 pour savoir quels seraient les enfants susceptibles de suivre un tel enseignement. Il n'y a aucune garantie de la constitution d'un groupe de langue (l'ambassade décidant financièrement d'ouvrir un groupe). Les résultats de l'enquête sont portés à la connaissance des inspections, il faut attendre pour savoir si des groupes seront constitués l'an prochain. Cette année (2015-2016) aucun groupe n'a pu être mis en place.

Activités sportives : Toutes les classes bénéficient de séances de sport co-animées par des intervenants du service des sports de la ville. Le planning est fixé en début d'année, précisé lors de la réunion de rentrée avec les parents. Il propose un accès à des sports différents à chaque période correspondant à des compétences telles que opposition collective, opposition duelle (exemple lutte, badminton) auxquelles s'ajoutent les compétences liées à la pratique de la natation.

Bibliothèque : Certaines classes ont développé un partenariat avec la bibliothèque, des interventions ponctuelles ou un projet plus long. C'est un choix de projet de classe, il n'y a pas actuellement de projet d'école lié à la bibliothèque.

Piscine : bilan 2015-2016

Les enseignants expriment leur satisfaction sur la relation qu'ils ont eue avec les intervenants de la piscine de Chilly-Mazarin. Cette collaboration nouvelle cette année est bénéfique. M. Durand nous informe que la mairie souhaite prolonger la coopération avec ce centre nautique pour l'an prochain.

Les sorties :

Théâtre : les CM2 se sont rendus au théâtre de Brétigny.

Les CE2 a et le CE1-CE2 se rendront au musée de la préhistoire le 15 avril.

Les enseignants étudient en ce moment les possibilités de sorties de fin d'année.

Classe transplantée : La classe de M. Dewitte (CE1 a) ira en Normandie la dernière semaine de juin (retour le vendredi 1^{er} juillet), sur le thème de la mer.

Kermesse et spectacle de fin d'année: la kermesse aura lieu sur le temps scolaire accessible seulement aux élèves. Une tombola sera organisée avec vente de tickets à l'extérieur. La date arrêtée est le 1^{er} juillet.

Nouveaux textes pour 2016 et projet d'école

La rentrée 2016 sera accompagnée par l'application des nouveaux textes issus de la loi pour la refondation de l'école de 2013.

- 1) Le nouveau socle commun de compétences, de connaissances et de culture qui définit ce que tous les élèves doivent maîtriser lors de la scolarité obligatoire. Le S4C s'appuie sur 5 domaines qui recoupent différents enseignements, précisant les compétences de méthodologie.
- 2) Les nouveaux cycles d'apprentissages sont tous triennaux. A l'école élémentaire, on trouvera désormais un cycle des apprentissages fondamentaux (CP-CE1-CE2) et le cycle de consolidation (CM1-CM2 et 6^{ème}). Chaque cycle est défini par des compétences et connaissances attendus à la fin. Les progressions s'établissent en tenant compte du temps d'apprentissage différent suivant chacun.
- 3) Les nouveaux programmes (texte de novembre 2015). Pour chaque cycle, ils définissent les contenus à enseigner suivant des compétences précises. A l'heure actuelle les enseignants commencent à les étudier, en réfléchissant à des progressions internes qui tiennent compte des

spécificités de notre école.

- 4) Le nouveau projet d'école (2015-2018) s'appuie sur ces textes. Il est défini à partir des besoins déterminés pour notre école. Nous avons choisi 2 axes principaux : l'écriture sous toutes ses formes et sa dimension de communication d'une part et d'autre part l'utilisation et le développement des technologies et outils de communication numériques.

Ce choix approuvé et soutenu par l'Inspection de l'Education Nationale nous amène à solliciter un accompagnement d'investissement de la mairie. Cet investissement pluriannuel permettrait le renouvellement du matériel obsolète (classe mobile). Le directeur se propose de présenter une proposition adaptée avec la possibilité d'une utilisation optimisée par un équipement à terme de 6 classes sur 12. M. Durand a écouté la demande et étudiera la proposition.

Parallèlement, et petit à petit, l'école pourra développer des solutions techniques liées au numérique (Environnement Numérique de Travail, ou site d'école par exemple), évolution du livret scolaire en lien avec les nouveaux textes.

Coopérative scolaire

Recettes : Bénéfices sur photos individuelles : 1442 €, Dotation de la caisse des écoles : 4620 €

Dépenses : Gros lots kermesse 318 €, quelques sorties dont le théâtre ont été financées, Cotisations OCCE : 595 €

Solde à ce jour : **8192, 37 €**

Au regard des dépenses envisagées nous ne souhaitons pas faire un nouvel appel à donation. Les dons des parents peuvent être versés à tout moment. Il restera aussi, en recette, le produit des photos de classes et celui de la tombola.

Périscolaire

Les élèves de CM se rendent au réfectoire de l'école Victor Baloché permettant ainsi une fluidité et une capacité d'accueil raisonnable sans attente. Un car assure la navette entre les 2 écoles.

Certains représentants des parents sollicitent la définition d'une période hivernale pour permettre l'accueil des élèves tous les jours et la pratique de jeux de société ou d'activités calmes au chaud. M. Durand estime que le système mis en place à ce jour est suffisant (2 salles de classe disponibles par jour suivant planning).

Question sur le cahier de suivi des incidents du midi : à l'heure actuelle, il n'existe pas. Le directeur souhaite le mettre en place même si la communication orale sur les incidents est satisfaisante, la preuve de l'écrit est toujours nécessaire.

Etudes : rappel de la mission définie par "études surveillées", ce sont des temps de travail dans lesquels les chargés d'études s'assurent que l'enfant se mette au travail. Assurés pour la plupart par des enseignants, les élèves bénéficient d'une aide, d'un soutien à la compréhension de la tâche, même si la mission définie n'inclut pas celles-ci.

Questions précises

Le dysfonctionnement récurrent du portail devrait être réglé par l'installation d'un nouveau portail pendant les prochaines vacances.

Projets municipaux : M. Durand nous informe que la municipalité a décidé des travaux permettant la fermeture du préau. Les parents sollicitent l'étude de faisabilité pour accroître le nombre de toilettes.

Le projet de rénovation et d'agrandissement de l'école dont la première étape concerne le réfectoire doit être entrepris (le phasage prévoit un nouveau réfectoire pour la rentrée 2017).

Dotations municipales et budget de fonctionnement 2016. M. Durand confirme la dotation de 40€ par élève pour la prochaine rentrée. L'équipe enseignante sollicite une enveloppe supplémentaire en raison de l'application des nouveaux programmes (une série de manuels par classe nous semble raisonnable). M. Durand prend note de cette demande.

Dates à retenir :

Le 5 mai est un jour férié, le vendredi 6 mai est accordé comme pont, l'école sera donc fermée ces 2 jours.

Les spectacles de fin d'année auront lieu **le vendredi 13 mai** (classes a et cp-cm2) et le **vendredi 10 juin** (classes b et ce1- ce2).

La kermesse des enfants : le 1^{er} juillet.

Le prochain conseil d'école : le 17 juin.

Le conseil d'école est clos à 20H20.

APEEF :

Maire adjoint aux affaires scolaires :

FCPE :

PEEP :

Le directeur de l'école La Fontaine :

UPEIW :